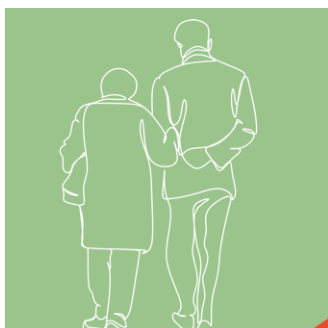
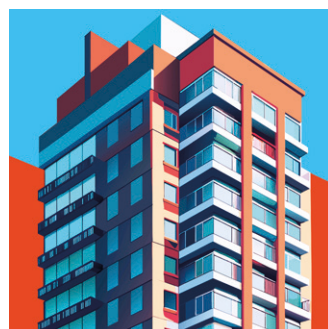
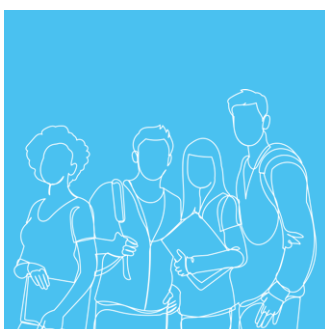
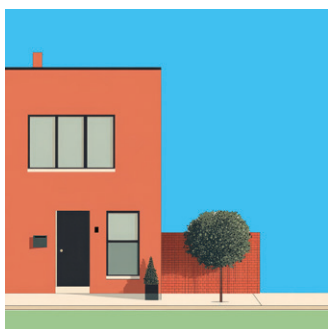




ENSEMBLE
POUR DÉFENDRE UNE MÊME
VISION DU LOGEMENT SOCIAL

UNE COOPÉRATIVE SINGULIÈRE AU SERVICE DU LOGEMENT

IL ÉTAIT UNE FOIS

En 2018, la loi ÉLAN obligeait les bailleurs sociaux à se regrouper en un seul établissement, fixant un seuil minimal de 12 000 logements à atteindre par organisme.

Afin de continuer à conduire une politique de logement pour tous·tes, six organismes de logement social de la région parisienne, unis autour de valeurs communes, attachés à défendre la proximité et la solidarité comme leitmotiv de leurs actions, soucieux d'agir sur leur territoire, ont fait le choix de se regrouper au sein d'une société de coordination (SAC).

C'est donc le 1^{er} janvier 2021 qu'est née la SAC CAP Habitat, liant Coop'Ivry Habitat, IDF Habitat, Gennevilliers Habitat, Nanterre Coop' Habitat et Malakoff Habitat. Colombes Habitat Public a ensuite rejoint la SAC en 2022.

DES ORIENTATIONS PARTAGÉES

Au sein de la SAC, les objectifs sont multiples :

- permettre à chaque membre de conserver identité et autonomie, pour continuer de répondre aux besoins de chaque territoire et de ses habitantes ;
- incarner une alternative aux groupes capitalistiques ;
- défendre l'accès au logement pour tous·tes et favoriser les parcours résidentiels choisis ;
- intégrer les impératifs de la transition écologique aux stratégies de développement, de construction et de réhabilitation ;
- peser dans les orientations nationales et dans la défense du logement social.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chaque associé dispose d'une voix pour orienter les décisions structurelles de CAP Habitat. Tous les bailleurs associés participent activement, en présence de leur direction générale.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

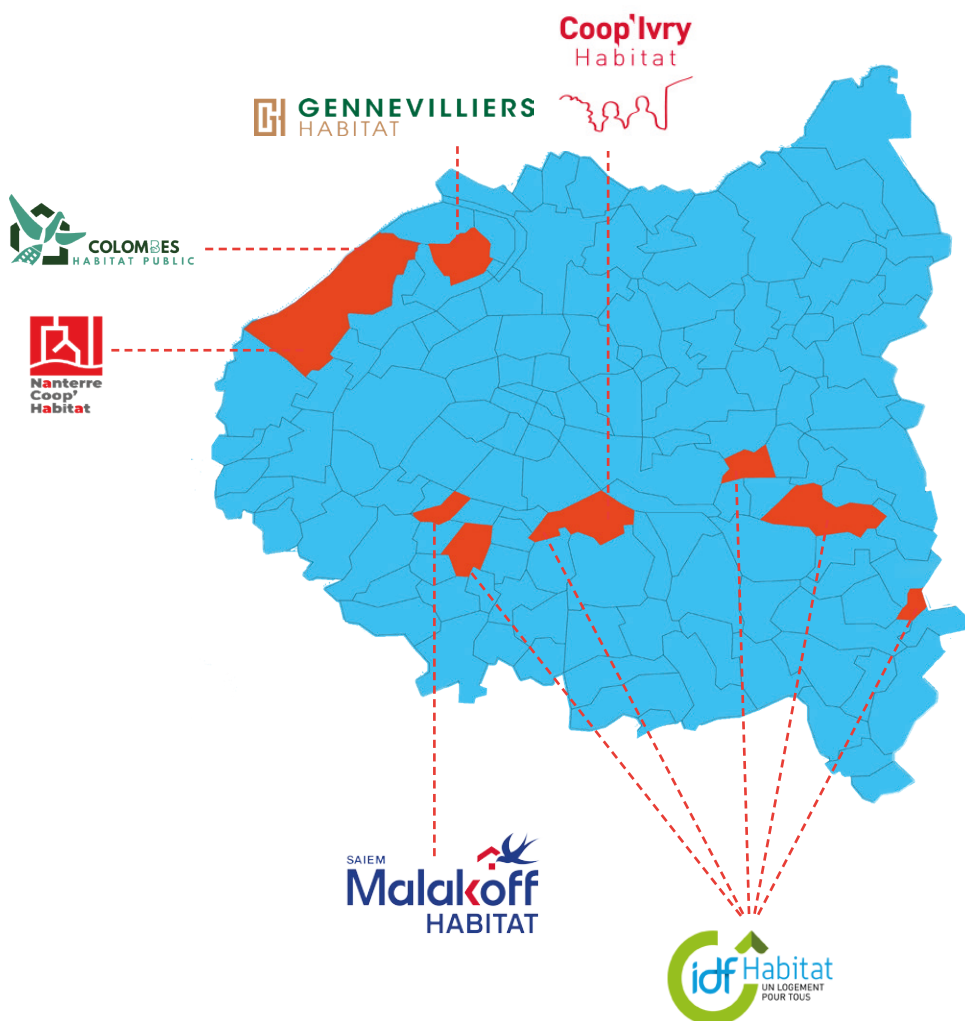
Composée de 2 représentant·es par organisme associé (12 au total), de 3 représentant·es des locataires, de 2 représentant·es de collectivités et d'un·e représentant·e des salariés, cette instance politique exerce le contrôle permanent de la gestion de la SAC. À ce titre, il veille à ce que l'activité de CAP Habitat corresponde aux grandes orientations fixées par le pacte des associés et le projet d'entreprise.

DIRECTOIRE

Cet organe collégial assure la direction stratégique et opérationnelle de CAP Habitat. À ce titre, il organise et oriente la poursuite des missions obligatoires. Au-delà des compétences obligatoires d'une SAC, le Directoire étudie également les thématiques à investir afin de faciliter le partage de bonnes pratiques ou pour confronter ensemble les enjeux futurs du logement social.



NOS TERRITOIRES D'IMPLANTATION



160 000
LOCATAIRES

50 000
LOGEMENTS



Colombes Habitat Public est un acteur majeur du logement social à Colombes, gérant plus de 9 000 logements. Engagé pour l'amélioration du cadre de vie, Colombes Habitat Public mène des projets de réhabilitation, de construction et d'innovation sociale pour offrir un habitat de qualité accessible à tous.

Patrick Chaimovitch, Président de Colombes Habitat Public :
« Face aux défis et aux besoins du logement social, la coopération entre bailleurs est essentielle. Avec CAP Habitat, nous renforçons nos synergies pour mieux répondre aux besoins des territoires et offrir des logements adaptés aux évolutions de la société. »



Issue de deux coopératives, celles de Champigny et d'Ivry-sur-Seine fondées en 1953, IDF Habitat construit en moyenne 120 nouveaux logements par an. Avec un parc de 12 787 unités locatives, IDF Habitat dispose d'un patrimoine dans quatre départements d'Île-de-France et répond aux besoins de logements nombreux dans nos territoires.

Jean-Jacques Guignard, Président d'IDF Habitat :
« Chez IDF Habitat, nous croyons en la force de l'engagement, de la solidarité et de la coopération. En ayant rejoint CAP Habitat, nous avons renforcé notre capacité à défendre l'efficacité du modèle historique du logement social aujourd'hui remis en cause, à offrir des solutions de logement innovantes et durables pour tous et partout. »



Avec ses 6 400 logements, Coop'Ivry Habitat joue un rôle crucial à Ivry. Répartis dans 62 cités, ces logements constituent 60 % de l'offre locative sociale de la ville, démontrant l'importance de Coop'Ivry Habitat dans la vie locale.



Philippe Bouyssou, Président de Coop'Ivry Habitat :
« Pour préserver un engagement très social, Coop'Ivry Habitat a intégré la SAC CAP Habitat, dont les membres partagent la volonté d'agir en faveur d'un logement social humaniste et solidaire, au service des personnes ayant des difficultés d'accès au logement. »



Avec près de 4 500 logements, la SAIEM Malakoff Habitat est le 1^{er} bailleur de la commune. Malakoff Habitat considère le maintien de lien social comme inhérent à sa mission de service public, au même titre que la construction de nouveaux logements, l'entretien et la réhabilitation des résidences existantes.



Dominique Cardot, Président de Malakoff Habitat :
« CAP Habitat représente tellement plus qu'une réponse aux obligations de la loi ÉLAN. Il s'agit d'une alliance forte et réfléchie, entre organismes partageant les mêmes valeurs humanistes et environnementales, tous déterminés à œuvrer à la préservation du logement social. »



Avec ses 8 600 logements, Gennevilliers Habitat représente 64 % de l'habitat locatif disponible dans la ville. Cette présence massive fait de la coopérative un pilier essentiel pour la communauté locale, assurant un accès au logement pour une grande partie de la population.

Sofia Manseri, Présidente de Gennevilliers Habitat :
« Notre engagement au sein de CAP Habitat est guidé par la conviction que l'accès à un logement digne est un droit inaliénable. Nous travaillons chaque jour pour garantir que nos actions reflètent cette conviction, en produisant et pérennisant des logements qui favorisent l'égalité et la justice sociale. »



Depuis 1951, Nanterre Coop' Habitat constitue l'instrument majeur pour conduire la politique du Logement pour tous-tous dans la ville. Avec plus de 11 000 logements, 1^{er} bailleur du territoire, notre Coop' est pleinement engagée dans la transition écologique et dans le développement de la qualité du cadre de vie.

Hassan Hmani, Président de Nanterre Coop' Habitat :
« À Nanterre Coop' Habitat, la solidarité, la proximité et l'accompagnement social constituent des objectifs quotidiens, que nous partageons pleinement avec nos partenaires de CAP Habitat, unis pour défendre une même conception du logement HLM. »



NOTRE FONCTIONNEMENT COOPÉRATIF

CAP Habitat est structurée autour d'un modèle de gouvernance collaborative et consensuelle qui garantit une prise de décision équilibrée et inclusive. Cette organisation permet à chaque membre de participer activement à l'orientation et à la mise en œuvre des projets. La structuration en deux instances principales assure une représentation équitable et un dialogue constant entre la vision politique du logement social que nous défendons et son exécution opérationnelle.

UNE GOUVERNANCE TOURNANTE

Et c'est une gouvernance adaptée, qui alterne chaque année, à la fois pour l'instance politique (Conseil de surveillance) comme pour celle exécutive (Directoire), qui a été retenue, pour l'implication collective et le partage des responsabilités.



LA FORCE DU NOMBRE

Face à la crise du logement, alors que les résultats et performances économiques à court terme prennent le pas sur le service d'intérêt général du logement social, notre groupement porte une vision, certes historique, mais trop mise à mal et questionnée.

Cette vision est celle qui défend un modèle économiquement fiable et vertueux, solidaire, où la proximité constitue le fer de lance de nos activités. Celle qui ne s'arrête pas aux portes des logements ou des résidences, mais qui s'implique dans le développement du territoire et la qualité du cadre de vie de nos locataires. Celle qui est attachée à conserver un rôle social face aux difficultés économiques et sociales qui s'accroissent. Celle qui entretient, réhabilite, pour renforcer la qualité de son patrimoine. Celle qui construit et ainsi participe à la lutte contre la crise du logement. Celle qui refuse la vente d'un patrimoine indispensable à de plus en plus de ménages, qui s'oppose à la vente à de seules fins de rentabilité ou de spéculation immobilière.

Face au désengagement continu de l'État dans la politique du logement depuis trop longtemps, face aux mesures pénalisantes qui fragilisent drastiquement les finances des organismes de logement social, ce modèle et ces convictions sont d'autant plus renforcés chez les membres de CAP Habitat, quand les besoins sont toujours plus importants, pour nos locataires comme pour les nouveaux demandeurs de logement.

Dans la défense du modèle de logement social porté collectivement, CAP Habitat permet, avec un patrimoine commun de plus de 50 000 logements en Île-de-France, d'être un acteur qui compte.



NOUS CONTACTER



bjacquemin@caphabitatidf.fr



06 17 53 50 00



CAP Habitat en Île-de-France